

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 28.09.2021

Rapport de la commission de gestion et finances (CoGeF) sur le préavis 15/2021
relatif aux dépenses extraordinaires de la législature 2021-2026.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission s'est réunie le 15 septembre 2021 en présence de M. Scott Adams, président du CoDir, M. Paul Ménard et M. Cédric Marzer, membres du CoDir ainsi que Mmes Dominique Althaus, secrétaire générale et Mélanie Sauthier, boursière présente pour étudier le préavis cité en titre. Nous les remercions pour la clarté de leurs explications ainsi que pour les réponses à nos questions.

Le préavis 15/2021 prévoit un montant non budgété de **CHF 45'000.00 par cas** pour permettre notamment l'achat d'équipements pour une salle de classe. Il sera rendu compte de l'emploi fait de ce montant dans le rapport de gestion.

Ce montant est en forte augmentation par rapport à la précédente législature où il n'était que de CHF 20'000.00. Le CoDir nous a expliqué que ce montant pourrait être nécessaire, pour ouvrir et équiper une nouvelle classe, par exemple lors de la rentrée scolaire. En effet, il n'est pas toujours possible d'anticiper en septembre, lors de l'établissement du budget, les besoins en classes de la rentrée scolaire prochaine en août. Ce montant pourrait être utilisé alors. De tels cas sont toutefois très rares. La CoGeF a étudié les préavis de la législature précédente pour trouver des préavis inférieurs à ce montant – elle n'en a trouvé qu'un seul et il n'était pas urgent.

La CoGeF recommande au CoDir de n'utiliser ce montant que pour des raisons exceptionnelles et urgentes où la convocation d'un conseil intercommunal prendrait trop de temps. Par ailleurs, elle recommande aussi d'être le plus transparent possible sur l'utilisation de cette facilité lors du prochain conseil.

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et finances vous recommande d'approuver le préavis 15/2021.

Givrins, le 24 septembre 2021

La commission de gestion et finances (membres présents)

Nina Darricau



Gabriel Galibourg (président)



Yann Muffat



Martin Schlaepfer



Evelyne Vogel

